



ASSOCIATION D  
RÉALISATEURS  
ET RÉALISATRICE  
DU QUÉBEC

Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Budget du Québec 2026-2027: L'ARRQ salue les avancées, mais rappelle l'urgence d'une vision d'ensemble pour l'audiovisuel**

**Montréal, le mercredi 18 mars 2026** - L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) accueille positivement les mesures annoncées dans le budget 2026-2027 du gouvernement du Québec en matière de soutien à l'audiovisuel, tout en rappelant que les défis structurels du secteur nécessitent une stratégie cohérente, ambitieuse et polyvalente.

Dans un contexte marqué par un ralentissement important de la production, une diminution de l'emploi et une pression accrue des plateformes étrangères, l'ARRQ voit d'un bon œil les investissements visant à soutenir la création et la diffusion d'œuvres québécoises.

« Les signaux envoyés par le gouvernement sont encourageants et témoignent d'une reconnaissance du moteur économique et du pilier de souveraineté culturelle qu'est notre industrie de l'audiovisuel. Cependant, une stratégie nationale s'impose pour affronter les enjeux auxquels nous faisons face », souligne Gabriel Pelletier, président de l'ARRQ.

#### **Les bons coups**

L'ARRQ salue notamment l'augmentation du budget à 176,2M\$ sur 5 ans attribué à la SODEC pour reconduire et augmenter son appui au secteur audiovisuel et pour encourager la production de contenus originaux de plus grande envergure et propices à l'exportation.

L'ARRQ se réjouit de l'annonce de l'augmentation du budget alloué à Télé-Québec pour renforcer ses rôles et moyens. Compte tenu du rôle essentiel que le média public s'apprête à jouer, nous soutenons cela dit une augmentation plus généreuse du financement du média public.

L'ARRQ salue également le maintien des deux mesures de soutien aux programmes Sorties scolaires en milieux culturelles et Culture à l'école, qui ont été menacées par des coupures il y a quelques semaines à peine.

## **Vers une stratégie nationale en audiovisuel**

Cela étant, comme le rappelait récemment l'ARRQ dans son mémoire prébudgétaire, l'industrie audiovisuelle québécoise a subi une baisse marquée de son activité, avec notamment une diminution de 14% de l'emploi et un recul significatif du volume de production. Cette fragilisation affecte directement la capacité du Québec à produire, diffuser et faire rayonner ses œuvres.

L'ARRQ insiste sur un point fondamental : les mesures issues des travaux du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec (GTAAQ) – citées à quelques reprises dans le budget – doivent être envisagées comme un ensemble cohérent et indissociable.

En outre, une stratégie nationale en audiovisuel cohérente devra comprendre un plan d'action avec des objectifs clairs et une définition de mesures correspondantes pour soutenir la création, la promotion et la diffusion de nos œuvres, autant auprès du marché québécois que des marchés internationaux. La découvrabilité des contenus québécois est le nerf de la guerre dans l'atteinte d'une souveraineté culturelle digne de ce nom.

L'ARRQ maintient également que la mise sur pied d'un programme croisé musique-audiovisuel qui soutient les initiatives favorisant la collaboration entre musique et audiovisuel – notamment par le biais de contenus promotionnels, de vidéoclips ou d'actions concertées de diffusion – est un levier stratégique de découvrabilité à exploiter.

D'ailleurs, l'ARRQ réitère qu'il est essentiel de conditionner l'octroi de financement public au respect des ententes collectives ou particulières négociées entre les associations d'artistes et de producteurs dans le but de consolider à coût nul le filet social des artistes.

« Le rapport du GTAAQ propose une vision structurée de l'écosystème audiovisuel. En retenir certaines mesures sans coordonner la mise en place d'une stratégie complète, c'est se priver d'un effet de levier essentiel. Le plein potentiel de ces interventions repose sur leur mise en œuvre concertée », ajoute Gabriel Pelletier.

[Lien du mémoire prébudgétaire de l'ARRQ](#)

## **À propos de l'ARRQ**

L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) représente plus de 900 réalisatrices et réalisateurs œuvrant dans tous les domaines de la production audiovisuelle au Québec - cinéma, télévision, documentaire, publicité, web et animation. Elle veille à la défense des droits professionnels, économiques et culturels de ses membres, et agit pour la reconnaissance du rôle essentiel des créateurs et créatrices dans la vitalité de la culture québécoise.

**Pour plus d'information**

**Charles Brière-Garneau**

Conseiller aux communications et aux relations publiques

[charles@arrq.quebec](mailto:charles@arrq.quebec)

450-822-5656